

---

*Plan national pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : pour le SNPTES, un bilan contrasté !*

---

Le ministère a publié un bilan alors que ce premier plan national d'actions égalité professionnelle 2021-2023 arrive à son terme. Si le SNPTES Unsa peut se satisfaire des actions qui ont pu être mises en place, il est toujours **difficile de percevoir les mesures prises et réalisées dans le périmètre du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une feuille de route plus précise avec l'indication des moyens, calendriers, indicateurs et résultats serait la bienvenue.**

Lors des différents comités de suivi, **le SNPTES a à plusieurs reprises, rappelé son attachement à ce que l'enseignement supérieur et la recherche soit considéré dans sa globalité.** Ainsi, ce bilan mentionne peu ou pas d'informations sur la déclinaison de ce plan et sur la mise en œuvre d'actions dans des établissements du supérieur non autonomes, les CROUS ou encore les EPST.

Plus globalement, même si les efforts budgétaires avec les moyens alloués par la ministre peuvent être salués, il n'en demeure pas moins que **le mode d'attribution par appel à projet ne peut convenir** tant le sujet de l'égalité professionnelle est important. Pour le SNPTES, l'accompagnement de l'ensemble des établissements et en particulier des plus petits est plus que nécessaire.

Pour le SNPTES, il est également indispensable de **construire une réelle culture de l'égalité dans notre ministère**, d'agir davantage en pérennisant et en amplifiant par exemple l'axe 4 par un **meilleur accompagnement de la grossesse, de la parentalité et de l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.**

Lutter contre les discriminations, les violences, le harcèlement moral ou sexuel et le sexisme, autant d'actions que l'on trouve dans l'axe 5, cela passe pour le SNPTES au-delà de l'affichage par **la création de réelles structures avec des postes pérennes de personnels formés et disponibles, de psychologues et de juristes ou bien encore des assistants sociaux ou personnels de santé.**

Pour conclure, ce bilan nous montre que **la situation doit encore s'améliorer considérablement dans le domaine de l'égalité professionnelle.** Le SNPTES sera présent pour agir dans le cadre du dialogue social pour obtenir de véritables changements.

*Choisy-le-Roi, le 11 décembre 2023*